PCF Vénissieux

Extrait du Le Vénissian

https://levenissian.fr/Mouvement-de-greve-a-LEJABY-Une

Mouvement de grève à LEJABY : Une colère justifiée

- Vie politique - Luttes et résistances -



Date de mise en ligne : jeudi 23 septembre 2010

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Depuis jeudi soir, Les salariées des usines de lingerie Lejaby de Bourg-en-Bresse, de Bellegarde dans l'Ain et du Teil en Ardèche sont en grève. En effet, la direction de Lejaby a décidé la délocalisation de sa production en Chine et au Maghreb ce qui entraînera la fermeture des trois usines de la région et la suppression de près de 200 emplois.

Une nouvelle fois, notre pays perd son savoir-faire sous les coups de buttoir du capitalisme financier. Nous ne pouvons plus tolérer ce « monopoly économique » qui détruit les salariés, l'emploi et la production française.

Face à ce plan de restructuration honteux, annoncé pour la mi-novembre, les salariées ont décidé d'occuper le siège de l'entreprise située à Rillieux-la-Pape. Leurs revendications légitimes portent en priorité, sur le maintien de leur activité sur les trois sites du groupe.

Dans le cadre d'un marché de l'emploi dévasté et sinistré, le cas de ces femmes, dont la majorité a plus de 50 ans, illustre une nouvelle fois, les inégalités dont elles sont souvent les premières victimes.

Cette situation est catastrophique à plus d'un titre. En effet, le chômage des plus de 50 ans en France a augmenté de 17,6 % en un an. Avec les jeunes, les « seniors » sont les premières victimes de la crise actuelle. Dans ce contexte, retrouver un emploi devient mission impossible.

Les conséquences sont multiples. L'inactivité et la précarité, dans un premier temps, puis une double peine annoncée avec la réforme des retraites. Comment ces femmes vont-elles obtenir une retraite décente alors que le gouvernement vient de rallonger la durée de cotisations pour obtenir une pension à taux plein à l'âge de 67 ans ? Déjà victimes de fortes discriminations salariales, elles ne parviendront pas à valider une carrière complète, comme c'était le cas en 2007 pour 56 % des femmes salariées en France. La décote de leur pension ne leur permettra pas de vivre décemment et dignement leur retraite : Une nouvelle preuve de la perversité et de l'injustice de cette réforme du trio Sarkozy / Fillon / Parisot.

Je soutiens sans réserve le combat de ces femmes pour le maintien de leur emploi, un combat pour une vie digne, à laquelle tous les salariés de France ont droit !

Michèle PICARD

Copyright © Le Vénissian